

LES CONSÉQUENCES DE LA DÉFAITE DE 1940 POUR LA FRANCE ET LES FRANÇAIS.E.S

Objectif : travail de l'argumentation (RQP)

Modalités : après avoir réuni des arguments dans un corpus de documents, rédiger une tribune argumentée pour contredire une idée reçue ou confirmer une idée méconnue sur la France de la Seconde Guerre mondiale, ou encore nuancer une affirmation.

- 1^{ère} étape : prélèvements des arguments (idées et exemples) dans le corpus de documents : onglet du netboard et manuel p. 88-95.

<https://yannmorel.netboard.me/francesecondehu/?tab=1012757#>

- 2^e étape : en classe, rédaction de la tribune :

Votre tribune doit comporter :

- Un **titre** accrocheur qui indique votre point de vue d'historien.ne sur l'idée attribuée.
- Votre **argumentation** structurée en petits paragraphes.
- Une **illustration** pertinente avec un **titre**.

	Acquis (satisfaisant)	A renforcer (assez satisfaisant)	En voie d'acquisition (fragile)	Non acquis (insuffisant)
L'argumentation comporte un titre clair et pertinent	1			
L'argumentation est structurée de façon cohérente	1			
L'argumentation est précise (exemples datés, localisés, chiffrés) et convaincante	5			
Choix d'une illustration pertinente, titre précis et cohérent	2			
Expression claire (grammaire, orthographe)	1			